L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 23 OCTOBRE 1874. — 48me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN 23 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par G. de Feriet, au No 55 rue du Canal,—continuation de la vente de M. Malochée.

Par Placide J. Spear, au coin des rues Conti et Bourbon, gages forfaits.

Par Nash & Hodgson, au No 142 rue du Canal, articles de librairie, livres, etc.

Par R. M. & B. J. Montgomery, à l'angle des rues Commune et St-Charles, grande vente de gages forfaits.

Par Eugène Tourné, au pied de la rue Dumaine, vin rouge, caisses à vin, vinaigre.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle de vente, vêtements, malles, etc.

Continuation de la vente d'articles de fantaisie, vitrines, étalages, etc.—MM. Nash et Hodgson, encanteurs, continueront à 10 heures et demie ce matin, la vente d'articles de fantaisie, livres, papiers, fournitures de bureau, vaisselle plate française, vitrines, étagères, etc., au No. 142 de la rue du Canal, près la rue Carondelet. Le tout sera divisé en lots à la convenance des acheteurs.

SPECTACLES.

Vendredi, 23 octobre 1874.

ACADÉMIE.—Clouds, au bénéfice de Mlle May Wallack.

GLOBE.—Black-eyed Susan, avec les sœurs Worrell.

La Situation.

Il ne reste plus que cette journée aux électeurs pour se faire enregistrer. Le total des listes s'élevant déjà à 44,000 votants pour la ville, il est probable qu'il y a fort peu de retardataires. Les blancs ont une forte majorité en ville, et ils ont la majorité dans le total de 18 paroisses y compris celle d'Orléans.

La perspective est donc excellente pour les conservateurs, mais ce qui inquiète le plus les républicains, c'est l'esprit de défection et les divisions qui se manifestent dans leurs rangs. Des clubs de couleur réformistes ou démocrates sont organisés ou en voie d'organisation dans plusieurs wards de la ville, et dans les paroisses de la Basse Louisiane, les affranchis viennent en masse assister aux meetings du parti conservateur et témoignent des dispositions à se rallier aux candidats de ce parti ou à une liste de fusion.

Les républicains ne se font pas illusion sur la situation, ils sentent que leur défaite est certaine et, comme ils ne peuvent s'y résigner, ils s'ingénient à trouver le moyen d'escamoter encore une fois l'élection.

Avec une mauvaise foi que nous avions prévue dès le premier jour des négociations, ils ont violé toutes les obligations que leur imposait l'arrangement conclu par les comités de conférence, sous le prétexte mensonger que les conservateurs n'avaient pas rempli leurs engagements, mais sans pouvoir alléguer à l'appui de cette assertion impudente l'ombre d'un fait. L'objet principal de cette rupture, qui était arrêtée à l'avance dans l'esprit de Kellogg et Packard, était de garder le contrôle absolu du bureau des retours.

La présence de deux membres conservateurs dans ce bureau eut, en effet, gêné considérablement ces messieurs pour manipuler les retours. Bien qu'étant en minorité, ces deux membres eussent pu dévoiler les fraudes commises et donner au public les véritables résultats.

Mais, bien que maîtres absolus des décisions du Bureau, les chefs radicaux comprennent que, dans la situation politique actuelle de l'Union, ils ne peuvent recommencer la farce de 1872. Il leur faut des prétextes en apparence plausibles, pour user de leurs pouvoirs de façon à corriger les résultats du scrutin, des troubles pour supprimer le vote de telle ou telle paroisse, de tel ou tel précinct et renverser ainsi les majorités.

De là, la politique de provocation que nous avons signalée, les promenades militaires dans les paroisses, l'envoi de députés marshalls et d'agents, les menaces d'arrestations dirigées contre tous les chefs de la Ligue Blanche, etc. A des moyens qui n'ont pas encore produit l'effet qu'on en attendait, le parti radical, pour donner le change sur les fraudes qu'il a commises lui-même sur une grande échelle, en a ajouté un autre qui n'est pas nouveau, c'est de crier à la fraude plus fort que ses adversaires et de faire prétendre par son organe que plusieurs milliers de certificats frauduleux de naturalisation ont été émis dans l'intérêt des conservateurs.

Ce sont là les manœuvres d'un parti aux abois qui voit tous ses efforts échouer contre la grandeur de l'opposition que ses méfaits et ses pratiques sans scrupules ont créée dans la population.

Tout cela ne saurait changer le courant bien prononcé de la volonté populaire ni sauver d'une défaite écrasante la coterie de valets fédéraux qui prétendent conserver par la fraude et la force une autorité usurpée.

La partie clairvoyante de la population de couleur commence à être éclairée sur le compte de ces intrigants sans foi. Elle comprend que son intérêt lui commande de se rapprocher des blancs pour sauver le pays de la ruine.

D'un autre côté, il est évident que, dans deux ans, le gouvernement fédéral passera aux mains d'un président démocrate, et que, dans un an, en décembre 1875, le 44e Congrès s'ouvrira à Washington avec une majorité démocratique, au moins dans la Chambre. Quand même la clique de la Douane parviendrait, au moyen d'un nouvel escamotage électoral, et grâce à l'appui des baïonnettes fédérales, à installer une autre législature usurpatrice, ce régime ne pourrait être de longue durée, et, lorsque le jour de la réaction et du triomphe du droit viendrait, la position de ceux qui auraient trempé dans cette nouvelle infamie pourrait devenir difficile.

La fin du régime des carpet-baggers est écrite au livre des destins; elle est prochaine. Mieux vaut qu'elle ait lieu de suite que dans un an ou deux ans, dans l'intérêt de toutes les classes de la population. Nous sommes heureux de voir qu'un grand nombre de gens de couleur le comprennent ainsi et nous espérons qu'avec leur concours et en dépit des efforts désespérés de Kellogg et de sa clique, la Louisiane pourra, comme le Texas, il y a un an, donner une majorité écrasante en faveur d'une législature composée d'hommes libéraux, honnêtes et justes.

LE VOTE SUR LES AMENDEMENTS.

On nous prie de porter à la connaissance des électeurs la forme dans laquelle ils doivent voter contre les amendements à la Constitution de la Louisiane, proposés par la législature usurpatrice. La Convention de Baton Rouge a engagé les électeurs à voter contre tous les amendements sans exception par des raisons qui ont été expliquées.

Voici le texte de la partie du bulletin de vote par lequel les électeurs doivent voter contre tous les amendements. Nous appelons l'attention de nos amis des paroisses sur cette question.

UNDER ACT No. 4, SESSION of 1874.

First proposed amendment: Relative to issue of Consolidated Bonds.
Against approval.

Second proposed amendment: Reducing and limiting the State debt to fifteen million dollars and limiting taxation. *Against approval.*

Third proposed amendment: Devoting annual revenues of the State to expenses of the same year.
Against approval.

UNDER ACT No. 22, SESSION of 1874.

Against the amendment limiting the debt of New Orleans.

UNDER ACT No. 64, SESSION of 1874

Against the amendment to Article Seventeen, relative to the day of electing Representatives.

POUR LA RIVIÈRE-ROUGE.—Le bateau à vapeur Garry Owen reçoit du fret et des passagers pour tous les débarcadères de la Rivière-Rouge et partira aujourd'hui à 5 heures du soir.

La question de naturalisation.

L'idée de contester la naturalisation des étrangers qui ont obtenu leurs certificats de la seconde Cour de District (juge Tissot) sous le prétexte que cette Cour n'a qu'une juridiction exclusive comme Cour des preuves, est une idée tellement absurde que nous ne comprenons pas que la question ait pu être soulevée.

Le certificat de naturalisation n'est pas un jugement, c'est la simple constatation d'une formalité. La loi des Etats-Unis du 14 avril 1802, voulant favoriser la naturalisation, a accordé le pouvoir de recevoir les déclarations des étrangers et de leur donner des certificats à toutes les Cours "Suprême, Supérieure, de District, de Circuit, des Etats ou des Territoires, ou aux Cours de Circuit et de District des Etats-Unis."

La section 3 va plus loin pour lever les doutes, car elle porte que toute Cour *of record*, dans tout Etat, ayant juridiction sous la loi commune, un sceau, un greffier ou protonotaire, sera considérée comme Cour de District.

Or, la seconde cour de district est une cour de district comme toutes les autres, au même titre, et la fixation par la Constitution de la Louisiane de leurs juridictions respectives, ne change absolument rien à leur droit de délivrer des certificats de naturalisation, sous l'empire de la loi du Congrès.

Toute tentative pour empêcher les citoyens porteurs de ces certificats, de voter à l'élection du 2 novembre tomberait sous le coup de la loi des Etats-Unis si complaisamment citée par le *Republican*; et les commissaires d'élection qui refuseraient ces votes s'exposeraient à des poursuites criminelles.

Nous espérons, cependant, que les conseillers de Kellogg ne le fourvoieront pas à ce point.

LE PROJET DE TAXE POUR LE CHEMIN DE FER.—Le Conseil de Ville auquel a été soumis le projet d'ordonnance pour faire voter le peuple de la Nouvelle-Orléans le 2 novembre sur l'établissement d'une nouvelle taxe municipale en faveur du projet de chemin de fer pour le Texas, a remis sa décision à lundi. L'opinion semble prévaloir que le Conseil n'a pas de juridiction pour passer cette ordonnance.

Nous avons reçu communication d'une adresse aux citoyens de la Nouvelle-Orléans par le comité désigné par la Chambre de Commerce, pour les engager à voter en faveur de la taxe. Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur ce sujet.

Les Limiers Radicaux à l'Œuvre à St-Martinville.

Le télégraphe annonce que deux citoyens ont déjà été arrêtés à St-Martinville et que des mandats sont lancés pour l'arrestation du général Alcibiade DeBlanc, du général Alexandre De Clouet et du colonel Fournet.

Les meneurs radicaux, se sentant à l'abri derrière les murailles de la Douane et protégés par les baïonnettes fédérales, sont décidés à ne reculer devant aucun acte d'arbitraire, devant aucune infamie. C'est leur jeu, comme nous l'avons dit, de provoquer des résistances et de pousser à bout les conservateurs. Voici ce qui se passe dans la paroisse St-Martin, d'après des informations sûres qui nous parviennent à la date du 30 courant:

Lors du départ de l'enregistreur Louis E. Laloire pour le Pont Breaux, les gens de couleur avaient cent voix de majorité. Mais deux jours après que le bureau eût été ouvert à Pont Breaux, cette majorité était renversée, et, voyant cela, Laloire refusa pendant trois jours de retourner à son poste. Cependant, à la suite d'ordres reçus de la Nouvelle-Orléans, il revint au Pont Breaux, et chez M. Lastrappes. Après ces séances, la majorité des conservateurs était de 30. On pouvait compter sur 250 à 300 voix de plus après l'enregistrement dans les rivières et bayous. Ceci ne faisait pas le compte de Laloire qui résolut d'empêcher les blancs de s'enregistrer et de forcer les nègres qui s'étaient abstenus à se faire inscrire.

Au lieu de partir le 19 pour les bayous et rivières où il était annoncé officiellement et tenu de se rendre, il est reparti pour le Pont-Breaux en ayant soin de passer par le circuit de la Fausse-Pointe, avec un cortége de cavalerie et d'infanterie et accompagné des officiers de paroisse qui avaient été chassés. Le juge de paroisse était de la partie.

On a vu alors les agents radicaux, entr'autres le fameux Grand Louis, le pistolet au poing, parcourir les rues de Pont-Breaux, défiant les blancs et forçant, par l'intimidation, les noirs à s'enregistrer bon gré mal gré. Le colonel C. Hill, envoyé par Kellogg, soi disant pour une mission de paix, ayant été prié de faire cesser les menaces et les provocations, répondit qu'il n'était pas venu pour cela.

Le bureau de l'enregistreur étant devenu une véritable fabrique d'enregistrements frauduleux, M. Alcide Fuselier, le représentant des conservateurs, a quitté la place pour ne pas sanctionner par sa présence les fraudes qui se commettaient.

Les habitants blancs des bayous et rivières ont été avertis que l'enregistreur n'irait pas dans leur région et invités à venir se faire enregistrer au Pont Breaux ou chez Lastrappe; mais un petit nombre seulement pourra venir.

On est convaincu que les radicaux feront enregistrer plus de noirs qu'il n'y en a dans toute la paroisse afin d'annuler ainsi la majorité des blancs.

ENREGISTREZ-VOUS!

☞ Il n'y a plus QU'UN jour pour se faire enregistrer.

Hâtez-vous de vous procurer vos papiers.

UNE PHOTOGRAPHIE QU'IL FAUT AVOIR.—M. Théodore Lilienthal vient d'exécuter une excellente photographie que le capitaine H. W. Fowler a eu l'obligeance de nous remettre; c'est un groupe qui représente, au premier plan, le gouverneur John McEnery, le lieutenant-gouverneur D. B. Penn, l'honorable R. H. Marr, l'honorable E. J. Ellis, le général F. N. Ogden, le Dr. C. Beard et le colonel W. J. Behan, défenseurs du peuple; au second plan, E. A. Toledano, Fred. Mohrmann, W. C. Robins, Charles Brulard, S. B. Newman, John Gaval, Alb. M. Gauthier, R. G. Lindsey, J. K. Gourdain, A. Bozonier, le major W. A. Wells et J. M. West, tués par la gendarmerie de M. Kellogg, le 14 septembre 1874, alors qu'ils défendaient nos droits.

C'est une photographie qu'il faut avoir. On la trouvera chez tous les libraires et à l'atelier de M. Lilienthal, No. 13 de la rue Poydras.

ARTICLE INTÉRESSANT POUR LES MÉNAGÈRES.—Hier on nous a présenté un nouvel article de beaucoup de valeur, fabriqué dans notre ville et connu sous le nom de *Shepard's Patent Starch Gloss*. C'est une chose que devraient toujours avoir les personnes qui tiennent maison. Elle donne un beau lustre aux cols de chemise, aux manchettes, aux robes de mousseline et de batiste, et à tout ce qui exige de l'amidon. Une seule boîte dure de deux à quatre mois pour une famille. Cet article se vend maintenant généralement chez les grocers de première classe au-dessus de la rue du Canal et dans quelques jours il se vendra dans tous les établissements de groceries de famille du second district. M. Bernard Lanabère, au coin des rues Orléans et Villeré a un grand dépôt de cet amidon extraordinaire et le vend à bon marché. Nous engageons le public à le mettre à l'essai.

A la loterie de la Louisiane,
Tirage de samedi, 24 octobre
Il y a trois gros lots de $10.000 chacun.
A la loterie de la Louisiane,
Tirage de samedi, 24 octobre
Il y a trois gros lots de $10.000 chacun.
A la loterie de la Louisiane,
Tirage de samedi, 24 octobre
Il y a trois gros lots de $10.000 chacun.
Trois gros lots de $10,000 chacun!

—Le *Courrier de la Gironde* nous apporte la nouvelle d'une catastrophe presque identique à celle d'Hermaille Sous-Argenton et dont la Garonne a été le théâtre ces jours derniers. Une bande de vendangeurs, venant du Médoc, traversait le fleuve pour aller chercher du travail dans la région du Blayais. Le bateau sur lequel ils avaient pris place étant trop surchargé, a coulé. Sept personnes ont été noyées.

LA TROUPE D'OPÉRA.—On nous communique la liste des artistes de la troupe d'opéra engagée à Paris par M. Canonge, et qui est partie de Brest le 9 octobre, à bord de la *Ville de Paris*. Ce steamer est attendu à New-York. Voici les noms des principaux artistes:

Fort 1er ténor, Luigi Chelli; 1er ténor traduction, L. Gadilhe; ténor léger, Eugène Laurent; 1er baryton de grand opéra et d'opéra-comique, Méric; baryton d'opéra-comique et d'opéra, Paulin Dardignac; basse noble de grand opéra, Feitlinger; basse d'opéra et d'opéra-comique, DeGreef; seconde basse, Paulin.

Forte chanteuse Falcon, Mlle Anna Vercken; forte chanteuse Stolz, Mlle Téoni; première chanteuse légère, Mlle de Joly; première chanteuse légère, —; première Dugazon, Mlle Fanny Liogier; 2ème dugazon, Mlle Repetto; do, Mme Desdet-Dubosc; mère dugazon, 1ère duègue, Mme veuve Bourgeois.

Maître de ballet, premier danseur, Mmert Etbeyran; première danseuse noble, —; seconde 1ère danseuse, Mlle Augustine Braoq; troisième seconde danseuse, des travestis, —.

M. Léon Prévost a été engagé comme second chef d'orchestre. M. Momas a été réengagé comme premier chef d'orchestre. Le tableau de troupe annonce 40 musiciens et 36 choristes.

L'Opéra ouvrira aussitôt après l'élection du 2 novembre, et cette ouverture viendra à propos pour faire diversion aux préoccupations de la campagne électorale.

LOUISIANE.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre particulière en date de

St-Jean Baptiste, 20 octobre 1874.

Les démocrates-conservateurs de la paroisse, blancs et noirs, se sont réunis en grand nombre samedi le 17 courant, au café de l'Aigle. L'assemblée était présidée par M. Norbert. Louque; vice-présidents, D. Haydel et L. Montégut; secrétaires, F. E. Smith et A. L. Fréret.

Sur l'invitation du comité central de paroisse, l'honorable E. John Ellis, notre candidat pour le second District Congressionnel, a harangué l'assemblée. Son discours a duré deux heures et a été souvent interrompu par les applaudissements des deux classes de citoyens qui l'écoutaient. Il a convaincu les gens de couleur qui se trouvaient là de l'importance d'avoir d'honnêtes gens en place.

Il leur a dit qu'il était temps pour eux de comprendre que les hommes du Sud, les anciens propriétaires d'esclaves, étaient leurs seuls amis; qu'ils doivent se joindre aux habitants du pays pour chasser de la Louisiane ces carpet-baggers qui s'enrichissent à nos dépens. Il a ajouté que les Radicaux leur mettaient toujours dans la tête qu'en votant pour nous ils seraient plus tard réduits de nouveau à l'esclavage. Mais le simple bon sens doit repousser cette tactique de nos ennemis politiques, car les habitants ont plus d'intérêt à avoir le travail d'hommes libres que celui d'hommes esclaves.

Avant la guerre, les habitants, pour exploiter leurs terres, avaient à acheter à des prix exorbitants des nègres qu'il leur fallait nourrir, habiller, médicamenter, etc., sans compter le risque d'en perdre quelques-uns par suite de maladies; tandis qu'aujourd'hui ils ont le travail de ces mêmes ci-devant esclaves à des prix qui leur sont plus avantageux et qu'un habitant n'a plus besoin de grands capitaux pour exploiter sa terre, et peut avoir autant de travailleurs qu'il voudra. Que ce sont plutôt les carpet-baggers qui les tiennent dans l'esclavage en leur faisant croire ce qu'ils veulent, afin d'en faire de dociles instruments pour obtenir des places et de l'argent en votant en leur faveur.

Les gens de couleur, qui se trouvaient en très grand nombre, n'ont pas été les derniers à acclamer l'orateur, et beaucoup d'entr'eux se sont avancés pour féliciter M. Ellis.

L'enregistrement marche très bien pour nous, quoique la population de couleur soit de deux fois notre nombre.

Plusieurs de nos habitants sucriers commencent la roulaison de leurs cannes.

F. E. S.

☞ Raisons pour lesquelles tout le monde devrait user du *Shepard's Patent Starch Gloss.*

Il épaissit l'amidon, et ajoute de la raideur au linge.

Il épargne le travail du repassage.

Il empêche le fer de se coller au linge, et le rend lustré et comme neuf. A vendre par Bernard Lanabère, au coin des rues Villeré et Orléans.

ELECTION DE REPRÉSENTANTS EN FRANCE.—Nous trouvons dans les journaux de l'Ouest la dépêche suivante que le télégraphe ne nous a pas transmise:

Paris, 19 octobre—Des rapports complets des élections de représentants qui ont eu lieu hier dans le département du Pas-de-Calais indiquent que M. Delisse-Engrand, candidat bonapartiste, l'emporte sur ses concurrents, mais comme il n'a pas la majorité absolue, un second tour de scrutin sera nécessaire.

Dans le département des Alpes-Maritimes, (ancienne Savoie) MM. Medecin et Chéris, candidats républicains modérés, ont été élus.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Rome, 2 octobre.

La *Gazette Officielle* publie divers décrets relatifs: 1° à la dissolution de la Chambre; 2° aux élections générales qui sont fixées au 8 et au 15 novembre; 3° à la convocation du parlement pour le 23 novembre; 4° à la nomination de M. Bonghi comme ministre de l'instruction publique.

On lit dans la *Patrie*:

Nous pouvons assurer que les rapports diplomatiques sont de plus en plus cordiaux entre les cabinets de Versailles et du Quirinal.

Il paraît évident que le gouvernement du roi Victor-Emmanuel craignant, avec quelque raison, de se voir débordé par les radicaux ouvertement acquis à la Prusse, modifie sa politique dans un sens plus sympathique aux intérêts français. Cela résulte tant du langage tenu par les principaux hommes d'Etat italiens, que de l'attitude de la presse officieuse. Nous sommes heureux d'enregistrer ces symptômes.

Le grand duc Constantin vient d'arriver à Paris, après avoir attentivement examiné, et d'après des rapports certains, les faits qui se passent en Espagne et sur la frontière pyrénéenne. Sans vouloir entrer dans la voie des indiscrétions, nous devons faire observer que son retour coïncide avec celui de M. le préfet de police.

M. Kondriawski, ministre de Russie en Espagne, est arrivé aujourd'hui à Paris. Il repartira demain par Bayonne pour Madrid où il remplira, à titre officieux seulement, les fonctions de représentant du gouvernement russe auprès du pouvoir exécutif espagnol.

Une lettre du Caire annonce que les impératrices de Russie et d'Autriche se disposent à passer l'hiver en Egypte.

On a beaucoup commenté le voyage en Angleterre de S. M. l'impératrice de Russie. Rien de plus naturel, cependant; Sa Majesté va assister aux couches de sa fille la duchesse d'Edimbourg.

La question de Danemark semble devoir entrer dans une phase diplomatique. La reine d'Angleterre et le czar, qui tiennent à la famille régnante par des liens étroits, ont résolu de s'interposer d'une façon officieuse pour faire cesser une agitation dont les causes sont trop faciles à deviner.

Il nous revient de source sûre que ces deux puissances auraient projeté de combiner une action collective afin d'obtenir du cabinet de Berlin la restitution du Sleswig danois, spécifiée par le traité de Prague et à laquelle la Prusse s'est toujours refusée, contrairement à toute espèce de convention. Au cas où ils ne pourraient obtenir cette concession—ce qui semble probable—les deux gouvernements exigeraient au moins la neutralité du Danemark garantie par les puissances européennes. Cette campagne diplomatique s'annonce comme devant être des plus importantes, car elle implique une sorte de protestation contre le système de non-intervention à outrance trop pratiqué pendant ces dernières années et dont on a pu ressentir les funestes effets.

En Autriche et en Allemagne, des journaux importants qui peut-être ont eu vent de quelques négociations, se montrent très favorables à don Alfonso. Le *Fremdenblatt*, de Vienne, est convaincu que l'avénement au trône du fils de la reine Isabelle est le seul moyen d'en finir avec la guerre civile, et il croit que la moitié des officiers carlistes abandonneraient pour la cause de don Alfonso la cause du prétendant. La *Presse*, de Vienne, publie une correspondance de Berlin, qu'elle dit être officieuse, et où il est déclaré que la candidature du prince des Asturies est la meilleure pour l'Espagne et que l'Allemagne n'y apporterait pas le moindre obstacle. Enfin, la *Gazette d'Augsbourg*, dans un article sur la reconnaissance de l'Espagne, qu'analyse avec faveur la *Gazette officielle de Strasbourg*, admet comme vraisemblable ce mode de conclusion des troubles de l'Espagne.

Quiconque a observé de près depuis six ans les luttes parlementaires de Madrid et depuis trois ans la guerre civile, doit être convaincu, d'après ce journal, que, selon toute probabilité, on trouverait dans l'élévation au trône du prince Alphonse "cette résultante des forces opposées, dont la détermination a été un jour recommandée d'une manière si pressante à tous les hommes d'Etat par le prince de Bismarck." Il n'est pas impossible que ces voix qui concordent de l'autre côté du Rhin soient l'écho d'une intrigue alphonsiste qui se préparerait à Madrid.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La troupe de Wallack continue à obtenir de brillants succès devant un auditoire qui pour n'être pas très considérable n'en est pas moins très enthousiaste. Les artistes gagnent à être connus, et la répétition de "Clouds" hier soir nous a prouvé que les moindres détails ne sont pas négligés pour plaire au public.

La troupe de Lingard, que nous avons déjà vue et qui nous arrive de St-Louis, remplacera les Wallack lundi prochain.

THÉATRE DU GLOBE.—Le programme avait été complètement changé hier soir, à ce théâtre populaire.

La pièce burlesque de "Ixion" ou l'homme à la roue, a été remplacée par "Black-eyed Susan" avec les sœurs Worrell, Cahill et McCarthy dans les principaux rôles.

Ernest Byne, qui représente la femme dans toutes ses phases, entre si bien dans son emploi, qu'on douterait de son sexe, si l'affiche ne prévenait pas à l'avance.

Le nombre des admirateurs de bébé Bindley continue à augmenter et, en somme, M Kittredge n'a rien à envier aux autres théâtres.

Il y a 260 lots s'élevant à $70,400
A la loterie de la Louisiane,
Et le nombre des billets n'est que de 10,000
Il y a 260 lots s'élevant à $70,400
A la loterie de la Louisiane,
Et le nombre des billets n'est que de 10,000
Il y a 260 lots s'élevant à $70,400
A la loterie de la Louisiane,
Et le nombre des billets n'est que de 10,000
Tirage, samedi, 24 octobre.

☞ L'amidon devient un tout autre et bien meilleur article en le mêlant avec le *Shepard's Patent Starch Gloss*. A vendre par Bernard Lanabère, au coin des rues Villeré et Orléans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Un article important de la loi d'enregistrement.

Nous traduisons l'article suivant de la loi d'enregistrement et nous conseillons aux nègres ignorants que les radicaux blancs poussent à commettre des fraudes dans l'intérêt de leur clique à se le faire lire et expliquer:

"Qu'il soit ordonné, que toute personne qui se fera enregistrer, ou qui fera enregistrer une autre personne en violation de la loi, ou que toute personne qui votera ou qui fera voter une autre personne, en violation des lois et des articles constitutionnels à cet effet, sera coupable de félonie et sur conviction sera condamnée à payer une amende qui ne dépassera pas cinq cents piastres et passible d'emprisonnement au pénitencier de l'Etat pour un terme d'un an au minimum et de trois au maximum."—(article 49 de la loi d'enregistrement.)

Il y a là sujet à de sérieuses réflexions, et il serait bon que nos citoyens conservateurs usent de cette loi.

Les fraudes dans l'enregistrement du 3me Ward.

Il y a en sans contredit beaucoup de fraudes dans l'enregistrement du 3me ward, où des nègres semblent avoir établi leur quartier-général. C'est pour découvrir ces fraudes dans ce ward et dans d'autres, qu'un "Canvassing Committee" que nous appellerons, nous, un comité de vérificateurs, a été constitué et composé d'hommes actifs et énergiques.

Le major Burke qui en est le chef, déploie un zèle extraordinaire et il a déjà surpris bien des petites machinations et sa police secrète a jeté déjà un réseau invisible qui couvre tous les conspirateurs, qui se doutent peu qu'ils sont surveillés et que tous leurs actes les plus cachés sont connus.

C'est, nous croyons, M. Aloée Gauthereaux qui a pris l'initiative dans ce mouvement de révision de l'enregistrement et qui a inauguré un "Canvassing committee" dans le club du onzième ward.

Le plan du comité de vérification consiste à envoyer des émissaires qui frappent à toutes les portes, s'assurant ainsi du domicile légal de tous les électeurs qualifiés, et qui préparent une liste de leurs noms et de leurs adresses.

Ce système de surveillance très légitime avec les ennemis que nous avons à combattre déplaît fort aux radicaux, qui ont peur de ne pas pouvoir frauder autant qu'il serait nécessaire pour fabriquer une majorité à leur profit dans l'élection.

Avant-hier trois citoyens, membres du "Canvassing Committee" du 3ème ward, étaient dans l'exercice de leurs pénibles fonctions, rue Liberté, près Girod, ou presque toutes les maisons sont habitées par des nègres, quand ils ont été entourés par une trentaine de nègres, armés de pistolets et de bâtons, qui les ont assaillis et menacés.

Nos trois concitoyens n'étaient pas armés, et l'eussent-ils été qu'ils ne pouvaient rien faire contre le nombre. Ils ne désiraient pas d'ailleurs engager un conflit. Force leur a donc été de se retirer, mais leur travail est pour ainsi dire complété, et ils ont connaissance de presque toutes les petites tricheries radicales.

Armés de preuves irrécusables, ils sauront se servir des armes terribles que leur donne une loi faite par les radicaux mêmes, et gare aux aventuriers blancs et à leurs pauvres dupes, les nègres encore aveuglés, qui tenteront, en dépit de sages avertissements, de commettre des fraudes.

A bon entendeur, salut!

OH L'ENFORCEMENT ACT!

Kellogg menacé d'être arrêté par un fonctionnaire destitué.

Une chose est certaine, c'est que James Ingraham, destitué dernièrement comme greffier de la première cour de district par Kellogg, parce qu'il n'était permis de n'être pas précisément du même avis en politique que l'usurpateur, n'oubliera jamais l'injure qui lui a été faite et gardera une rancune féroce au réfugié de la Douane.

La rumeur court les rues que Jim Ingraham menace de faire arrêter Kellogg en vertu de l'*enforcement act*, créé spécialement dans l'intérêt du parti radical, dont une des clauses dit;

"Article 5574.—Toute personne qui empêchera une autre personne d'exercer le droit de suffrage qui lui est garanti par le quinzième amendement à la constitution des Etats-Unis, par des moyens d'intimidation, par des promesses de récompense, ou par des menaces de priver la dite personne d'un emploi, de refuser de renouveler un bail ou contrat, ou d'employer la violence, sera punie, comme il est pourvu par l'article 5573."

Il y a encore une clause de la loi d'élection d'Etat qui dit à peu près la même chose.

Or, il s'agit de savoir si le pseudo-Kellogg, en sa qualité de favori de César Grant Ier., jouit d'une impunité qui n'est pas accordée à d'honorables citoyens de Shreveport.

Il est clair que si ceux-ci sont traînés en prison pour avoir violé l'acte d'enforcement, instrument forgé par les radicaux, qui se retourne actuellement contre eux, monsieur William Pitt Kellogg, qui a commis un délit bien plus flagrant, ne doit pas être dispensé de subir les mêmes conséquences.

Nous soumettons respectueusement la question à cette lumière du barreau, l'illustre M. Beckwith, et à ce vertueux journal, dévoué au parti radical et au patronage officiel, le *Republican* de la Nouvelle-Orléans.

Nous demandons humblement à être éclairé, car nous avons à cœur de savoir, s'il y a autant d'exceptions dans l'application du susdit *enforcement act*, qu'il y en a dans l'application de la règle du participe passé en français.

Batterie Radicale Démasquée.

Le bruit court, et c'est même plus qu'un bruit, que M. Field, le pseudo-avocat-général de l'Etat, prétend contester, à la veille de l'élection, le droit de vote à tous les citoyens qui ont été naturalisés par la seconde et la première Cour de District, sous le prétexte que ces deux cours n'ont pas juridiction en pareille matière.

Cette petite perfidie, à la dernière heure, aurait nécessairement pour effet d'annuler les votes de plusieurs milliers de citoyens conservateurs; mais M. Field ne peut pas réussir, car sa découverte arrive beaucoup trop tard, et on est en droit de lui demander comment il se fait qu'il n'ait pas dit cela avant.

Depuis des années avant la guerre, la première et la seconde cour ont fourni des papiers de naturalisation à ceux qui étaient dûment qualifiés pour les recevoir, et personne n'a jamais songé à leur contester ce droit.

La manœuvre radicale doit échouer, car nous avons après tout des cours qui feront de l'opinion extra-légale de M. Field une lettre morte, ou sinon la nation entière sera prise à témoin des moyens ignobles employés par les radicaux pour perpétuer leur règne de corruption.

Un comité a été nommé d'ailleurs par les conservateurs, composé d'avocats éclairés pour faire une investigation sérieuse des prétendues raisons sur lesquelles le pseudo-avocat-général base son opinion essentiellement radicale. Ce comité ne peut tarder à faire un rapport que nous recevrons d'avance.

Le menace sous entendue du terrible Field ne semble pas inquiéter les étrangers, qui ont continué hier plus que jamais à se faire naturaliser.

Un aperçu de l'enregistrement.

Des retours de l'enregistrement à la Nouvelle-Orléans et dans dix-huit paroisses rurales indiquent que, mardi dernier, il y avait 81,186 votants d'enregistrés, dont 41,221 blancs et 39,964 noirs, ce qui donne une majorité de 1467 votants blancs.

Les dix-huit paroisses qui sont comprises sont les plus rapprochées de la ville, où il y a généralement beaucoup plus de nègres que de blancs et il faut rien moins que la grande majorité de la Nouvelle-Orléans pour rétablir l'équilibre avec un avantage pour les derniers.

D'après ces retours, les votants enregistrés sont divisés par blancs et par noirs; mais, à la Nouvelle-Orléans notamment, et dans plusieurs paroisses rurales un grand nombre de nègres voteront pour la liste de candidatures des conservateurs, ce qui réduira encore bien plus la minorité radicale, ce parti n'ayant d'autre appui que le vote des hommes de couleur.

Le dernier jour.

Ce soir, à sept heures, tous ceux qui ne se seront pas fait enregistrer auront perdu leur droit de suffrage.

Nous exhortons tous nos concitoyens, au nom de la Louisiane opprimée et souillée; par le souvenir de notre prospérité passée; par l'espérance de notre délivrance future, de mettre à profit ce dernier jour de grâce pour remplir le plus grand, le plus impérieux des devoirs d'un homme libre.

Ceux qui auront failli à cette obligation sacrée, qui seront restés sourds à la voix de l'honneur et de la patrie, par apathie et par indifférence, ou ce qui est plus ridicule et moins excusable encore, par crainte d'avoir à servir un jour dans le jury, ceux-là pourront se reprocher éternellement d'avoir aidé à leur propre ruine, à leur propre dégradation, et d'avoir prêté les mains au meurtre politique, civil et social de notre malheureuse Louisiane.

Mass meeting dans le 7me ward.

Il y a eu encore hier soir, un mass meeting des citoyens conservateurs du 7me ward, à la station des chars Dumaine, près des Fairs Grounds, sous les auspices du club Stonewall.

Il y a eu beaucoup d'enthousiasme, et les hommes de couleur se sont rendus en masse à l'appel, suivant l'exemple du club réformateur, maintenant fort de 300 membres, qui a eu le courage, un des premiers, de nier cher avec les blancs honnêtes.

Des discours ont été prononcés en anglais par le professeur Dimitry et M. Julien Michel.

M. Adolphe Calongne a parlé en français, s'adressant particulièrement aux hommes de couleur et leur conseillant de tourner le dos aux aventuriers politiques qui les dupent, pour faire cause commune avec leurs seuls et véritables amis, les blancs qui sont nés comme eux sur le sol de la Louisiane et dont les intérêts sont identiques aux leurs.

Le mass meeting du 7me ward a été un grand succès.

Encore une querelle sanglante.

Vers six heures, hier après midi, une querelle est survenue rue St-Charles, près Perdido, entre Jacob Detzel et un certain Thomas North.

Il paraît qu'il y avait un malentendu entre les deux parties depuis le matin et que des menaces avaient été faites de part et d'autre.

Dans l'après midi, les deux hommes se rencontrant, Thomas North a tiré un revolver de sa poche, et sans provocation aucune l'a déchargé sur Jacob Detzel, qui a essayé de s'esquiver.

En tirant ainsi au hasard, North a atteint un tiers, James Collins, spectateur involontaire de cette scène.

La balle l'a frappé à l'abdomen, lui faisant une blessure très grave et très douloureuse.

Thomas North a été arrêté immédiatement, ainsi que Jacob Detzel, qui s'est tiré de cette vilaine affaire sans une égratignure et tous les deux ont été mis sous les verrous, en attendant que l'on dispose d'eux.

Le blessé a été transporté dans une voiture à l'hôpital de charité, où les premiers soins lui ont été donnés.

Il a déclaré que Thomas, qu'il n'avait jamais vu auparavant, l'avait couché délibérément en joue et que ce n'est pas par accident qu'il a été atteint.

La mise sous caution de deux assassins.

Earle et Garvey, les deux hommes accusés de l'assassinat d'une vieille femme du nom de Mme Solinger, il y a cinq ans, ont comparu devant la Cour Criminelle Supérieure, présidée par le juge Collom, qui remplaçait M. Atocha; celui-ci ayant demandé à s'abstenir, parce qu'il avait été employé auparavant comme l'avocat des deux criminels.

On se rappelle peut être que ces deux hommes ont été condamnés déjà une fois pour meurtre au premier degré dans la première Cour de district, alors seule Cour Criminelle de la paroisse d'Orléans.

A force d'instances, M. Atocha avait obtenu de la Cour Suprême une nouvelle audition de cause pour ses clients.

L'affaire, après avoir traîné longtemps, a été enfin appelée devant la Cour Criminelle Supérieure, dont le juge se trouve être le propre avocat des assassins. Il a le bon sens de se retirer, cependant, mais il est remplacé par le juge Collom, qui se croit tenu, nous ne savons trop pour quelle raison, de mettre les deux hommes en liberté sous caution de dix mille piastres chacun.

La somme est forte, mais il est possible que les deux misérables puissent la trouver, et ils auront le soin d'aller chercher fortune ailleurs, en attendant qu'on leur accorde encore une nouvelle audition de cause.

Prochaine arrivée de la troupe de l'Opéra.

Une dépêche spéciale qui nous a été communiquée, annonce l'arrivée à New-York, hier après midi, vers six heures, de la Ville de Paris, ayant à bord la troupe d'Opéra de M. Canonge et plusieurs familles de la Nouvelle-Orléans.

TEMPERATURE. — 22 oct. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M..........	70	21
12 M..........	84	29
3 P. M..........	86	30
6 P. M..........	79	26

—On télégraphie le 28, d'Altona à la *Gazette de Cologne*, que M. Warburg (progressiste), a été élu membre de la Chambre des députés de Prusse par 183 voix d'électeurs du second degré, contre 120 données au candidat national libéral, M. Reimers.

☞ Toute personne tenant maison devrait user du *Shepard's Patent Starch Gloss.* Il fait paraître tout neuf le vieux linge. A vendre par Bernard Lanabère, au coin des rues Villeré et Orléans.

30 lots de $500 chacun
200 lots de $100 chacun
27 lots d'approximation de $200 chacun,
Voilà ce qu'offre la loterie de la Louisiane
En outre des trois gros lots de $10,000.
30 lots de $500 chacun,
200 lots de $100 chacun
27 lots d'approximation de $200 chacun,
Voilà ce qu'offre la loterie de la Louisiane
En outre des trois gros lots de $10,000

42

Toniques de charlatans.—La modération dans l'usage des stimulants, comme l'abstention de tout excès, est, sans aucun doute, une chose à conseiller et qui prolonge la vie. Tous les hommes de sens l'admettent. Mais les marchands de ces pauvres liqueurs non alcooliques, voulant ruiner la réputation des Amers de Hostetter pour l'estomac afin de pouvoir vendre leur misérable drogue, ont calculé qu'il fallait dénoncer comme nuisibles tous les toniques contenant des spiritueux. C'est le contraire de tout cela qu'il faut prendre, car la vérité est qu'il n'y a pas d'Amers végétaux entièrement préparés sans alcool qui vaille quelque chose; l'alcool étant l'unique ingrédient qui empêche la décomposition et la fermentation des autres. Probablement personne ne sait mieux que vous, messieurs les vendeurs de toniques de charlatans, que la liqueur parfaitement pure, employée pour dissoudre les éléments botaniques des STOMACH BITTERS de Hostetter, est le meilleur medium qui pût être choisi pour faciliter et confirmer l'action rénovatrice et fortifiante de ce grand stomachique.

TAPIS. TAPIS.

17.......... Rue de Chartres.......... 17

En gros et en détail

TAPIS EN PIECES—1000 pièces anglais et américains.

TOILES CIRÉES, pour planchers, tables, etc., ornement.

NATTES—1000 pièces blanches, à carreaux et fantaisie.

STORES—toiles pour oreillers; ressorts de..., ETOFFES A RIDEAUX et à meubles, RIDEAUX de dentelle et dentelle Nottinghams, Par A. BROUSSEAU.

22 oct—6f PP

Demande de Gardienne.

On demande une gardienne expérimentée pour deux petits enfants. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No. [illegible] rue Carondelet.

Demande de cuisinier.

On demande un bon CUISINIER qui sache faire le pain et la pâtisserie. S'adresser à S. Hayem, étaux 7 & 8, Marché Français de 6 à 7 heures du matin.

A Louer,

HUIT appartements du premier et du second étage de la maison spacieuse Royale et Bienville, au-dessus du magasin Maillard. C'est un des meilleurs emplacements pour chambres garnies. S'adresser à S. HADRER. No. [illegible] rue Bienville.

Marié hier, par le Révd. Père Laporte, à la résidence des parents de la demoiselle, M. P. MARSEYS, à Mlle C. DUCASTAING.

Décédée, hier, à trois heures de l'après-midi, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, dame Vve LOUIS PIERRE RIBAUD, née [illegible] Destouches. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles H. Tacon, F. Charles, E. Benoit, Auguste et Aimé Willes et A. Girault sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence No 48 rue Kerlerec, entre Amour et Craps.

Décédé, hier matin à neuf heures et demie, à l'âge de quinze mois et quatre jours, EUGENE LUCIEN F. THURIN, fils d'Eugène Thurin et de Lucie F. Maurer. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, ce matin, à dix heures. Le convoi funèbre partira de la résidence de son père, à l'encoignure Dauphine et Dumaine. De la part de ses parents.

MESSE SOLENNELLE.

Les prières de trente jours qui se font à l'Eglise de ST VINCENT DE PAULE, rue des Grands Hommes, Troisième District, pour demander à Dieu de bénir le peuple de la Nouvelle-Orléans dans les rudes épreuves qu'il subit, se termineront samedi matin, 24octobre. Une messe solennelle sera dite à cette occasion, à sept heures, et les fidèles de la paroisse ainsi que les Catholiques en général sont respectueusement invités à y assister. 22oct—2t

Club des gens de couleur conservateurs du 6e ward.—Ce club se réunira aujourd'hui, vendredi 23 du courant à 7½ heures du soir, dans sa salle, No 60 rue Dolla, et fera dans les rues de la ville une procession aux flambeaux. JAMES C. TAYLOR, président. J. THEODORE, vice-président. E. BARBARA, secrétaire. 23oct—1f

Société des Bouchers des Marchés Parrot.—Les membres de cette société sont instamment priés de se réunir SAMEDI prochain, à six heures et demie de l'après-midi, au No 74 de la rue Bourbon, coin Conti. Des affaires d'une haute importance devant être soumises à l'assemblée, la plus grande ponctualité est requise. 22 oct—2t

Association du monument de l'Artillerie.—Les membres de l'Association sont convoqués, en vertu du règlement, à se réunir dimanche prochain, 25 du courant, à midi, au No 128 rue Esplanade, à pourvoir à l'élection de 12 directeurs. Le scrutin sera ouvert jusqu'à une heure sous la direction du major Tricard et du lieutenant Caligne qui en feront un rapport au Président. D. AUGUSTIN, Président. A. CALONGE, Secrétaire. 23oct—3t

Bureau du Board des Assureurs.—Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1874.—Avis.—A dater du 1er novembre 1874, les Compagnies qui composent ce Board mettront la clause suivante dans leurs polices d'incendie: "Cette police sera nulle et de nul effet toutes les fois que le feu ne sera déclaré dans une maison assurée qui sera vide ou inoccupée au moment de l'incendie." Par ordre du Board, GEO. MATHER, Secr. 23 oct—6t

Avis spécial.—Le bateau à vapeur le Garry Owen, commandé par J. Weinn, partira positivement aujourd'hui à 5 P. M. prenant du fret et des passagers pour tous les débarcadères de la Rivière Rouge, Fort de Russey, Marbin, Norman, etc. 22 oct—2f

Bureaux du Louisiana Oil Co.—No 37 de la rue de l'Union.—Avis est donné aux actionnaires de cette Compagnie que les directeurs, pour l'année, seront élus le LUNDI, 2 novembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Il leur sera soumis, en même temps, un rapport détaillé des affaires de la compagnie. J. H. DUGGAN, secrétaire. 13oct—au 2nov.

Au Public.

Le grand tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane (numéros simples) aura lieu SAMEDI prochain, 24 octobre 1874, à midi, au-dessus de la salle de la Compagnie.

Trois gros Lots de.......... $10,000.
Seulement 10,000 numéros.
Prix du Billet.......... $10 seulement.

Le public est invité à assister au tirage. Les portes s'ouvriront à midi moins un quart Entrée par la rue de l'Union. 23oct—H—PP

POUR LA TOUSSAINT!

—A vendre—

A DES PRIX DE PANIQUE,

CHEZ LELIEVRE,

174 rue Royale.

et No. [illegible] rue Bourbon, près de la rue du Canal. Tout notre stock d'Ornements de Tombeaux, le plus beau et le plus varié que nous ayons importé jusqu'à ce jour. Tous les articles sont marqués en chiffres connus. 18oct—1m M J.D.

J. SCHWEITZER,

Successeur de MICHON & SCHWEITZER,

166 - - rue Royale - - 166

Vient de recevoir un grand assortiment de Couronnes en perles, immortelles, et un grand assortiment d'objets pour tombes. Tous ces articles seront vendus à des prix très modérés.

Dépôt de Papier Noir Glacé, en gros et en détail. 17 oct—au 1 nov. PP.

Ancien Hôtel des Etrangers.

M. ALBERT CAILLIER annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de rouvrir l'ancien Hôtel des Etrangers, maintenant [illegible] rue de Chartres, bien connu par ses pensionnaires. Ils trouveront chez lui tout le confort, ses prix sont très modérés; les chambres à coucher sont de 50, 75 & $1. Il prendra aussi des pensionnaires à des prix modérés. 19 oct—M. 23 oct 6 nov.

Une Fortune Rapide à faire.

On demande 10 piastres pour construire un nouvel appareil de chauffage dit: CHEMINÉE SOLAIRE. Au moyen de cet appareil simple et élégant, on chauffe pendant 14 heures un appartement de 30 mètres à 40 mètres cubes d'air, à 20 et 22 degrés centigrades la température étant à zéro, SANS ODEUR, SANS FUMÉE, SANS POUSSIÈRE. La dépense de combustible est de trois à quatre cents par jour. S'adresser à M. EMILE RAVEAUD, pension Harty, No. 20, rue des Ursulines. 17 oct—6t

Aux Voyageurs.

Des personnes mal intentionnées ayant fait courir le bruit que le RESTAURANT COSMOPOLITAIN était vendu et fermé, nous croyons nécessaire de le démentir. L'établissement reste ouvert sous la direction de ses premiers propriétaires qui, comme par le passé, ne négligeront rien pour plaire à leur clientèle. 28 sept—1m. M. ET MME CHAPLAIN.

H. BONZANO,

COURTIER DE DOUANE.

Bureau, No. 2 rue Clinton, entre Douane et Bienville, vis-à-vis la Douane.

NOUVELLE-ORLEANS.

16 oct—1m.

Pianos.

M. J. GAUDIN fait part à sa clientèle qu'il a transféré son magasin de Pianos du No 37 au No 61 de la rue Royale, avec Jules Piffaut, où l'on trouvera de magnifiques pianos Pleyel, neufs et de seconde main, et des autres fabriques. Accords et réparations. 27 sept—1m—D.Mar V.

Nourrice.

Une française ayant un enfant de huit mois désire entrer comme nourrice dans une famille en ville ou à la campagne. S'adresser par lettre à "Nourrice" bureau de l'Abeille. 4 septembre.

Propriétés à vendre et à louer.

A vendre

Pour cause de départ.

La belle GROCERIE, bien achalandée, et faisant de belles affaires, située au coin des rues Ste-Anne et Rampart. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. 8oct—2f

BONNE OCCASION.

A Vendre.

Le CAFÉ bien connu sous le nom de JEFFERSON EXCHANGE, rue de Chartres 148, en face de la rue Jefferson. S'adresser sur les lieux. 8sept—1f

A louer,

La belle VACHERIE (avec maison et dépendances), formant tout l'îlet compris entre les rues Bienville, St-David, l'Avenue Carrollton et la rue Conti. Pour les conditions, s'adresser à SL. F. BARRETT, Salle No. 1 de l'Hôtel de Ville. 8oct—6f

A vendre,

La belle BOULANGERIE située au No 442 de la rue Dryades. Le étable de la boulangerie est très forte. S'adresser sur les lieux à E. MOORE, Agent. 12oct—6f

A Vendre,

Six arpents de belles CANNES à rabons. S'adresser à MCGIBBON & ALLYN, encoignure Baronne et Canal. 16oct—6f

A louer,

Un excellent emplacement pour dentiste ou photographe, No. 249 rue Canal. 11 oct—17,23,25,31 nov.

Bonne Occasion.

GROCERIE à vendre, rue de Chartres 224, encoignure Espagnol. S'adresser sur les lieux. 16 sept—1m.

A Louer,

La jolie maison cottage, avec grande cour, salon, jardin, etc., située au No 241 rue du Rempart, entre Toulouse et Maraia. Pour l'informations s'adresser à [illegible] au coin des rues [illegible].

A Louer

Des appartements situés au 1er étage de la maison F. [illegible] 149 rue du Canal. [illegible]

KEEP & RAYMOND,

77.......... rue Poydras.......... 77

PORC MESS.
[illegible] barils, marque de choix.

BACON.
40 boucauts plats côtés désossés.
[illegible] plats côtés rib désossés.
16 " épaules.

JAMBONS.
[illegible] tierçons, "Magnolia."

SAINDOUX.
[illegible] tierçons, raffiné.
[illegible] barillets.
[illegible] "Louisville" Kettle.
[illegible] baquets de 20 livres, raffiné.

BEURRE.
[illegible] 40 fréquins beurre choix de l'Ouest; en magasin, 25 fréquins Goshen.

FARINE.
Agents de Geo. F. Platt & Co., St-Louis. [illegible] barils Planter Extra, 700 barils Belle Créole XXXX, 50 barils Central XX. En magasin et attendu, à vendre par KEEP & RAYMOND, Aux Nos. 77 et 79 de la rue Poydras.

La caisse générale des Assurances Agricoles et des Assurances contre l'incendie, de Paris (France.)

Capital 12,000,000 francs.
Fonds réalisés 35,217,000 francs.

Les soussignés ayant été nommés agents de la Caisse générale des Assurances contre l'incendie de Paris, sont maintenant prêts à émettre des polices.

Cette maison offre une garantie spéciale au public de la valeur de son portefeuille et aussi de ses grandes affaires en France où les capitaux engagés dans les affaires d'assurance sont à l'abri des nombreux risques auxquels ils sont exposés en Amérique. M. J. SMITH & Cie, No 191 rue Gravier. 20 oct—1m

Entrepôt de tapis et de toiles cirées

169.......... Rue du Canal.......... 169

ELKIN & CO.,

REÇOIVENT, en ce moment.

Tapis veloutés et de Bruxelles.
TROIS PLIS et INGRAIN.
STORES ET RIDEAUX POUR FENETRES.

Prix modiques. 23 sept—3m

JAS. S. KNAPP,

D. D. S.,

Au No. 15 de la rue Baronne, près Canal,

Est de retour à la Nouvelle-Orléans, on le trouvera au No 15 de la rue Baronne, près Canal, où il exerce la profession de dentiste depuis vingt-quatre ans. 18oct—1m

Préservez vos Dents.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 124 rue du Canal, entre Carondelet et St-Charles.

A transféré son domicile au numéro ci-dessus, où il continue à exécuter toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Extraction de dents sans douleur avec le chloroforme ou le nitrous oxide gas.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 5 oct—

Voiliers, etc.

CASSIDY & MILLER,

VOILIERS et agents pour la vente de duck en coton, fabricants de tentes, prélats, etc., au No 65 de la rue du Camp. On trouvera chez eux tout prêts, les articles qui se rattachent à leur genre de commerce. 12 oct—1m

P. DÉJAN.

Marchand de Meubles.

Encoignure Dauphine et Quartier.

PRÉVIENT ses clients et le public en général, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de meubles qu'il vendra à des prix d'une modicité rare.

Ameublements complets en bois de rose, acajou, ou noyer pour chambres à coucher, de $90 à $125, ameublements pour salons, de $60 à $125. Buffets pour salles à manger de $35 à $125. M. DEJAN invite les personnes qui ont des achats de ce genre à faire à visiter son magasin avant d'aller ailleurs. 18oct—3m

Avis.

Les ETRANGERS (français, allemands, italiens et autres) ayant des réclamations contre le gouvernement des Etats-Unis pour propriétés prises pendant la guerre, peuvent en recouvrer le montant en s'adressant à J. C. EUSTIS, Avocat, commissaire des Etats-Unis, No 28 de la rue Carondelet, N. O. Boîte 237 du bureau de la poste. 3oct—3m

Changement de local.

A. BIDWELL & Co.,

Marchands de provisions.

Ont transféré leur magasin du No 25 de la rue Poydras

—AU—

No 86 de la rue des Magasins, entre les rues Poydras et Lafayette.

1 oct—1m

Bisulfite de Chaux de Bonnabel

TOUS les sucriers habiles savent que depuis vingt cinq ans le bisulfite seul est le seul article auquel on puisse se fier pour la défécation simple et complète du jus de la canne. H. BONNABEL, 27 North Peters Street, entre les rues Douane et Bienville. 11 oct—3m

Professeur.

Un Français marié, résidant depuis quinze ans aux Etats-Unis et sachant bien l'anglais, offre ses services comme professeur, soit dans une institution, soit dans une famille en ville ou à la campagne. S'adresser à A. Maignan, Lock Box No 1464. 27 sep—1m

$50 de récompense.

Il a été perdu ou volé, mardi, 15 septembre 1874, vers deux heures de l'après-midi, dans la rue du Canal, coin St-Charles, une montre en or, remontoir, à double boîtier, sur laquelle sont gravés, à l'extérieur le nom de D. E. Murphy, et à l'intérieur les mots Friendship and gratitude—to D. E. Murphy, 1858. On ne fera aucune question à la personne qui la rapportera à D. E. Murphy, encanteur, Nos 102 et 110 de la rue des Magasins. 7 sep—

Nec Plus Ultra

—de—

J. BALLESTER,

au coin des rues Bienville et Chartres, au premier. (LE MEILLEUR STOCK DE CIGARES) à choisir au plus bas prix. Prompte exécution des ordres. 19sept—3m

Liquidation Positive.

P. MALLARD,

55 Rue Royale.

APPELLE de nouveau l'attention du public sur son beau stock de meubles et articles de fantaisie, étoffes, rideaux, soieries, etc., etc., le tout au-dessous des prix de fabrique ou d'importation.

Les personnes désirant monter leur maison y trouveront une bonne occasion et devront se hâter afin d'avoir un choix, car de jour en jour la marchandise s'écoule rapidement, étant vendue à des prix remarquablement bon marché devant clore sa liquidation pour le 31 décembre 1874. 12 sept—3m. P. P.

MORRISON & WOODWARD

Fabricants, Agents et Négociants-Commissionnaires.

SEULS agents pour la vente des célèbres médicaments de Maguire pour les familles; de l'Amer Cundurango pour le foie; du tonique à la Salsepareille, du Baume Pinat, de, agents pour la vente du Baiser Uterine Supporter, du Dr. L. A. Babcock.—Bureau et dépôt, No. 1 de la rue des Ursulines, coin Canal. 10 avril—1an.

ASSURANCE SUR LA VIE,

New York Life Insurance Company

ÉTABLI EN 1845.

Actif.......... $25,000,000
Revenu Annuel au dela de.......... 8,000,000

PUREMENT MUTUELLE.

Tout l'excédant des bénéfices, après prélèvement du coût actuel de l'assurance est rembourse aux détenteurs de polices.

TOUTES LES POLICES SONT MAINTENUES. Des dividendes sont déclarés annuellement, payables comptant, lesquels peuvent être appliqués à la réduction des primes annuelles ou à l'augmentation de l'assurance.

Des polices sont émises pour la protection spéciale des

FEMMES ET DES ENFANTS.

Des polices sont émises pour garantir le paiement des dettes; on émet aussi des POLICES TONTINE qui combinent la sécurité de l'Assurance sur la Vie avec le placement avantageux de l'argent.

Les personnes qui désirent une assurance sur la vie, sure et garantie, un véritable cent net, dans cette ancienne et honorable compagnie, sont priées de s'adresser aux soussignés.

COPES & OGDEN,

Agents-Généraux,

44.......... RUE CARONDELET.......... 44

Cette Compagnie a payé l'année dernière près de 1,300,000 par suite de décès, et a déclaré aux détenteurs de polices des dividendes payés comptant, et s'élevant à $1,300,000 et.

DIRECTION LOCALE.

Chas. Briggs,	A. H. Kennedy,
R. F. Mioton,	Saml. Smith,
Thos. A. Adams,	Wm. Wurtz,
Chas. Cavaroc,	S. O. Nelson,
L. E. Cain,	Paul Tulane,
Geo. Foerster,	Fr. Camerden,
T. J. Semmes,	I. H. Lagroue,
J. S. Walton,	Wm. B. Pike,
H. Peale,	Wm. B. Schmidt,
S. Fuchsinger,	A. Chiapella,
E. S. Sampson,	J. A. Braselman,

MÉDECINS-EXAMINATEURS

M. C. [illegible], M. D. John W. Caldwell, M. D. Chs. Turpin, M. D.

Pour du Comptant Seulement

AU MAGASIN DE

B. T. WALSHE

No. 110 Rue du Canal, No. 110

On y trouvera l'assortiment ordinaire de

Habillements de jeunes garçons et d'Enfants,

—ET DE—

Lingerie de messieurs.

Ces articles viennent d'être faits et sont des DERNIERS GENRES.

Le stock est frais (on le déballe en ce moment), est grand complet, et ne laisse rien à désirer sous le rapport de la qualité et des prix. On le vendra pour du

Comptant Seulement.

Les amis et les clients de la maison sont priés de se rappeler que la règle sera strictement observée. Les ventes ne seront pour du comptant seulement, les prix seront

Plus bas que jamais.

Le stock est supérieur à tous ceux qui l'ont précédé.

VENEZ VOUS EN ASSURER.

B. T. WALSHE,

110 Rue du Canal, près St. Charles.

20oct—1m. vdc

!! DRAPEAU ROUGE !!

Coin Royale et Ste-Anne.

Seule AGENCE de Boston, New-York, Baltimore et Philadelphie.

STOCK IMMENSE!

100.000 paires de tous genres venant d'être reçues par les steamers (Ocean Queen et barque Tornado.

Chaussures! Chaussures!

Veau, vache et cousus. Dernière perfection.

[illegible] paires pour enfants, de 25 cents à $1 00

[illegible] paires pour hommes de 75 cents à $2 00

NOS NOUVELLES CHAUSSURES pour dames et fillettes, sont Duchesse, Marquise, Herbetta, Claretta, Light-Treading, Long Branch, Beauty.

Notre variété est très grande et notre vente sans aucune réserve.

Coin St. Anne et Royale.

18oct—

P. E. THEARD,

Ex-Juge à la 4ème Cour de District,

AVOCAT,

No 21 RUE ROYALE.

CONTRACTE avec les corporations, maisons de commerce, capitalistes et autres, par abonnement à l'année, pour une modique compensation.

S'occupe activement des affaires de commerce et d'assurance.

Se charge de régler celles des successions et du recouvrement des billets hypothécaires.

Donne des consultations gratuites de 9 hrs à 10 hrs A. M. chaque jour. 3 oct—1m

ANT. CARRIERE, O. CARRIERE, E. L. CARRIERE

A. Carrière & Co.,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE, &c. &c.

No. 42, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et Sherry, huiles d'olives.

Avances libérales, sur consignations, à nos amis à Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux. 29 sept—1an

BLOOD, WOLFE & CO.,

Ale et Porter,

En magasin et à vendre en lots au gré des acheteurs, en bon état, et pouvant être expédiés.

M. DRUHAN, seul agent, Au No 8 de la rue Commune.

19 oct—1an—Mar. J. D.

CHARBON MOUNT CARBON.

A Vendre par

WASHINGTON MORTON,

au No 126 de la rue Gravier. 27 sept—1m

ÉLIE BOUGERE.

Marchand de bordeaux en cyprès.

PIQUETS pour barrières d'habitations et de savanes, bouvants et barils, merrins, douves pour boucauts et barils à mélasse, bois préparé pour réfrigérateurs et bois de charpente en général, au No. 113 de la RUE DE LA DOUANE, au premier. 1 sept—1m.

F. SUARES.......... M. SUAREZ

Premiers prix aux expositions de l'Etat de la Louisiane.

La Flor de los Tabacos.

Dépôt de Cigares de

F. SUARES & Bro.

FABRICANTS DE CIGARES FINS,

130.......... Rue Gravier.......... 130

Entre Magasins et Tchoupitoulas.

Prompte exécution des commandes. Notre fabrique est la plus ancienne de la ville, et nous offrons aux marchands de la ville et de la campagne des cigares du pays et importés de la Havane en gros et au détail, aux prix les plus modérés du marché. 1er juillet—am

CAZAUX & VERGNOLE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

73.......... VIEILLE-LEVEE.......... 73

NOUVELLE-ORLEANS.

2 sept—1an.

AU PROGRES.

ERNEST CABAUD,

Fabricant de Chaussures à Vis,

RUE DAUPHINE No. 60,

entre Bienville et Conti.

Succursale rue Royale, No 63, près Conti.

SYSTEME BREVETE PERFECTIONNE.

C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très élégantes et solides et les vendre à des prix très modérés. 7 avril—1an.

PIERRE PAVIA

Fabricant de Chaussures à vis.

PREMIERE FABRIQUE DU SUD,

Au No. 148 de la rue Royale entre les rues Pierre et Toulouse.

INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être dévissées; elle ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille d'or en 1871 et la médaille en argent en 1872. 3avril—1an

AVIS.

Les personnes autres, que les déposants, ayant des réclamations contre la FREEDMAN'S SAVINGS & TRUST Co, ou l'une quelconque de ses succursales, sont priées de les adresser avec preuves à l'appui au bureau des commissaires No 1507 avenue Pennsylvania, Washington, District de Colombie.

Pour les déposants, leur livrets balancés par les caissiers de la compagnie seront, sauf erreurs, reçues suffisantes pour établir la balance due à chacun. Il est donc de leur intérêt de présenter, le plus tôt possible, aux succursales de leur localité, leurs livrets pour être balancés.

JOHN A. J. CRESWELL,
ROBERT PURVIS,
R. H. T. LEIPOLD,
Commissaires.

Daté ce 3 Jy. 74

Louisiana Savings Bank

—AND—

Safe Deposit Company.

AU No. 51 de la rue de Camp.

CAPITAL.......... $500,000

R. C. PALMER, président.
JAS. JACKSON, vice-président.

—DIRECTEURS—

ED. CONERY,	FRED. WING,
J. H. KELLER,	W. H. THOMAS,
DAVID WALLACE,	JAS. JACKSON,
R. C. PALMER.	

Le capital de la banque est une garantie pour les déposants. L'institution reçoit des dépôts de cinquante cents et au-delà et paie un intérêt de six pour cent. JOHN S WALTON, Caissier.

Banque d'Epargne des Citoyens,

GRUNEWALD HALL.

No. 22 rue Baronne,

J. L. GUBERNATOR, Président.

M. [illegible], caissier.

Les dépôts faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que [illegible] ou sur leur ordre. Les [illegible] dépôts payables à leur majorité sont payés [illegible]. Les dépôts de 10 cents et au-delà [illegible] un intérêt de 6 pour cent [illegible] capital.

Tous les dépôts sont payables sur demande.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

POUR LE 23 OCT.—CLASSE E No. 251.

[illegible]

69 34 35 35 46 41 66 9 5 8 4 54

Les tirages ci-dessus, publiés comme tous les jours, ont été faits en public et journellement dans les salons de la compagnie. En témoignage, nous apposons notre signature, Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 23 oct. 1874.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

23' Lundi—voir des tirages quotidiens.

L'Union Française,

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8.

Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs, artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siége de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

L. BRETON, Président.

11 juin—1an

BORNIO & BROTHER

77 - - - Rue Gravier - - - 77

Nouvelle-Orléans, Lou.

IMPORTATEURS DIRECTS de cigares de la Havane, tabac en feuilles et produits de Cuba.

La plus ancienne maison d'importation du Sud.

Etablie en 1848.

300,000 cigares de la Havane, de toutes grandeurs et des marques les plus célèbres.

Tabac de la Havane en feuilles.

—Egalement—

100 caisses tabac de la Pensylvanie, en feuilles.

—Et—

600,000 cigares du pays, de toutes grandeurs faits à la Nouvelle-Orléans, du meilleur tabac du Connecticut—en magasin et à vendre, garantis, à des prix raisonnables, par

Bornio & Brother,

Au No. 77 de la rue Gravier.

8sept—1m Nouvelle-Orléans, Lou.

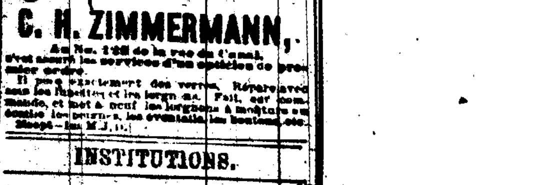

C. H. ZIMMERMANN,

Au No. 128 de la rue du Canal, s'est assuré les services d'un opticien de premier ordre.

Il pose exactement des verres. Répare avec soin les lunettes et les lorgnons. Fait, sur commande, et met à neuf les lorgnons et lunettes, les éventails, les bonbons, etc. 8sept—1m M. J. D.

INSTITUTIONS.

Ouverture du Collège Ste.-Marie

Jefferson, Paroisse St-Jacques, Lou.

CE Collége que dirigent les Pères de la Société de Marie (Maristes), s'ouvrira MARDI, 6 octobre. Il est situé sur le fleuve Mississippi, à soixante cinq milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans et est d'un accès facile par bateaux et chemin de fer. Pour les conditions, voir le prospectus. Très Rév. J. B. BIGOT, S. M., Président. 27 sept—6m M J D. etC.

Ecole du jour et du soir,

de CHAS. CARON, 103, rue des Remparts.

Professeur d'Anglais et de Mathématiques,
" de Français, M. C. Miller.
" d'Allemand, Chas. Caron.
" d'Espagnol, C. Meyer.
" d'Ecriture, Ricardo Rotlera.
M. Molié donnera aussi des leçons particulières de Latin. R. B. Montgomery.

PRIX { Classes du jour de $3 à 7 par mois, du soir $5, Pensionnaires de 20 à 25.

18oct—1m

St-Aloyzius Academy,

Au coin des rues Chartres et Quartier.

LA prochaine session de cette institution tenue par les frères du Sacré Cœur, commencera JEUDI, 1er oct. 1874. Le cours est commercial, et comprend le français, l'anglais et l'allemand sans frais extra. Pour les détails, s'adresser à l'établissement. 24sept—1m

Commercial Restaurant,

107.......... Rue de la Douane.......... 107

MM. GERMAIN & AUGUSTE,

PROPRIÉTAIRES.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix: huîtres qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons pour familles, de premier ordre, des chambres élégamment meublées, à louer à des prix réduits. Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

PENSION FRANÇAISE

MME SCHULTZ-GRAMMONT prévient ses amis et le public en général, qu'elle sollicite le bienveillant patronage, qu'elle tient au No 129 rue Douane, entre Bourbon et Dauphine, une pension, une table excellente, des chambres confortables et parfaitement aérées; des cabinets confortables: on en trouvera dans son établissement tout le confort de la maison.

Les habitants de la campagne sont spécialement invités à descendre au No 129 de la rue de la Douane. Le prix de la pension est de $2 par jour. 8oct—1m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15.......... RUE ROYALE..........

Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la journée ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

Pension Privée d'Orléans.

C'EST l'ancien "HOTEL DES PLANTEURS" tenu maintenant par F. LASSERRE, sous le titre ci-dessus, au No 146 de la rue de Chartres.—Pension $35 par semaine; chambres presque gratuites pour les pensionnaires.—Lits à la nuit, de 50 c. à $1.—Bain à la glace à discrétion.—Les repas de 6 à 9 h. et de 4 à 5, à raison de 50 c., pour les non pensionnaires.—Bon air, bon service et bonne société. BAIN GRATUIT.

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

AUGUSTE COUTURIE,

9 - - - - Rue St.-Louis - - - - 9

Seul Agent pour la vente des

Champagne Chs. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre.

—Offre à vendre—

Cognac J. & F. Martell de 1858, 1863, 1865, 1868, 1866 et S. O. P.

Vins Rouges de Ladan, du Vivier et St-Sauveur. 15 fév—6m

BALSAMIQUE des PYRENEES

LIQUEUR HYGIENIQUE

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,

(AGENT.)

A vendre chez:

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLARA, Mchd rue Française.

22 oct—1an vpe

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest.

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille Levée et Bienville,

17 juil 72—1an N'lle-Orléans.

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

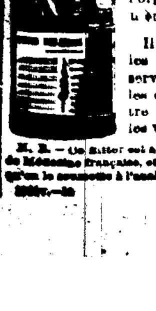

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans une chimie [illegible].

29oct—1n